

LE PETIT LIVRE DE L'IA · CHAPITRE 2.2

La paie : contrôler, expliquer, prévoir

La paie se calcule avec un logiciel, pas avec une IA générative. Mais l'IA aide autour : contrôler la plausibilité des variations, expliquer une fiche de salaire,...

TransparenceRH

CO 323b	LAVS 50e	20 %	1.1
décompte écrit	numéro AVS	seuil de variation à contrôler	contrôle des taux



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

L'employeur remet un décompte écrit du salaire et des retenues (CO 323b).



LA RÈGLE

À retenir

L'IA aide au **contrôle** : variations inhabituelles d'un mois à l'autre, taux non mis à jour, doublons.



LA RÈGLE

La règle clé

Calculer les cotisations du mois : Logiciel de paie, pas l'IA générative (CO 323b)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« L'IA contrôle et explique, le logiciel calcule. »



LE PIÈGE

Le piège

Demander un calcul de salaire net à une IA générative et le reprendre tel quel.



LA BASE LÉGALE

Les références

CO 322, 323b, 328b ; LAVS 50e ; LPD 6, 9.



Le cas express

L'IA calcule un net différent du logiciel : qui croire ?

> ✓ **Le logiciel, après contrôle** Le logiciel applique les règles paramétrées ; vérifier ses paramètres.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Calcul au logiciel.
- ☐ Contrôles de plausibilité.
- ☐ Explications anonymisées.
- ☐ Taux vérifiés au 1er janvier.
- ☐ Aucun journal de paie dans un outil non autorisé.

Base légale : CO 322, 323b, 328b ; LAVS 50e ; LPD 6, 9.

Le chapitre complet, avec l'exercice : **transparencerh.ch/ia-paie.html**

Repère d'information générale sur le droit suisse, sans valeur de conseil juridique individuel. Vérifié aux sources officielles le 10 novembre 2026.